

**CAPEOS CONSEILS**

Ensemble pour entreprendre

**COMPTES ANNUELS**

**2019**

**ASS CARRE RENNAIS**

4 RUE CHATEAURNAULT  
35101 RENNES CEDEX 3

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

**CAPEOS CONSEILS**

Inscrit à l'Ordre des Experts-Comptables

29 RUE DE LORIENT 35000 RENNES

Tél. 02.99.54.74.44

[www.capeos.fr](http://www.capeos.fr)

## Sommaire

<b>Rapport de présentation des comptes</b>	<b>1</b>
<b>1. COMPTES ANNUELS</b>	<b>3</b>
Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexes	7
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	10
Notes sur le compte de résultat	16
Détail des comptes	17
Détail du bilan	18
Détail du compte de résultat	22
<b>2. Dossier de gestion</b>	<b>26</b>
Soldes intermédiaires de gestion	27
Soldes intermédiaires de gestion détaillés	28
Tableaux de Gestion	32
<b>3. Liasse fiscale</b>	<b>33</b>

## Rapport de présentation des comptes

### COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

---

Conformément à la mission qui nous a été confiée par , nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société ASS CARRE RENNAIS relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en EURO
Total bilan	319 205,44
Chiffre d'affaires	128 752,87
<b>Résultat net comptable (Bénéfice)</b>	<b>4 313,85</b>

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à RENNES

Le 06/02/2020

LECONTE VINCENT  
EXPERT-COMPTABLE ASSOCIE



**COMPTES ANNUELS**

**2019**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

**COMPTES ANNUELS**

## Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	310	310		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 840	1 840		178
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	16		16	16
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 750		1 750	1 750
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 915</b>	<b>2 150</b>	<b>1 766</b>	<b>1 943</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	14 744		14 744	7 949
Autres créances	105 859		105 859	18 278
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	193 388		193 388	189 577
Charges constatées d'avance (3)	3 449		3 449	1 751
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>317 440</b>		<b>317 440</b>	<b>217 555</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>321 355</b>	<b>2 150</b>	<b>319 205</b>	<b>219 498</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan

	31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	130 196	122 059
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>4 314</b>	<b>8 137</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>134 509</b>	<b>130 196</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	519	663
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>519</b>	<b>663</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 611	41 198
Dettes fiscales et sociales	21 848	19 004
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 698	1 438
Produits constatés d'avance (1)	25 020	27 000
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>184 177</b>	<b>88 640</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>319 205</b>	<b>219 498</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		88 640
(1) Dont à moins d'un an (a)	184 177	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	128 753	162 290	-33 537	-20,67
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>128 753</b>	<b>162 290</b>	<b>-33 537</b>	<b>-20,67</b>
Dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	368 502	214 250	154 252	72,00
Autres produits	148	13 670	-13 523	-98,92
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>497 402</b>	<b>390 210</b>	<b>107 192</b>	<b>27,47</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.		1 686	-1 686	-100,00
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	389 766	245 450	144 315	58,80
Impôts, taxes et vers. assim.	1 513	3 135	-1 622	-51,73
Salaires et Traitements	78 669	91 476	-12 807	-14,00
Charges sociales	26 437	28 094	-1 657	-5,90
Amortissements et provisions	178	816	-639	-78,24
Autres charges	811	44	767	NS
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>497 373</b>	<b>370 702</b>	<b>126 672</b>	<b>34,17</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>29</b>	<b>19 508</b>	<b>-19 480</b>	<b>-99,85</b>
<b>Opérations en commun</b>				
<b>Produits financiers</b>	<b>7</b>	<b>7</b>		<b>0,84</b>
<b>Charges financières</b>				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>7</b>	<b>7</b>		<b>0,84</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>36</b>	<b>19 516</b>	<b>-19 480</b>	<b>-99,82</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>4 278</b>	<b>6 441</b>	<b>-2 163</b>	<b>-33,58</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>17 820</b>	<b>-17 820</b>	<b>-100,00</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>4 278</b>	<b>-11 379</b>	<b>15 657</b>	<b>-137,59</b>
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>4 314</b>	<b>8 137</b>	<b>-3 823</b>	<b>-46,98</b>



# COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Annexes**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS CARRE RENNAIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 319 205 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 314 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/02/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets :  
1 AN
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	310			310
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>310</b>			<b>310</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 840			1 840
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 840</b>			<b>1 840</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	16			16
- Prêts et autres immobilisations financières	1 750			1 750
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 766</b>			<b>1 766</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 915</b>			<b>3 915</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	310			310
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>310</b>			<b>310</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 662	178		1 840
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 662</b>	<b>178</b>		<b>1 840</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 972</b>	<b>178</b>		<b>2 150</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 125 802 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 750		1 750
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 744	14 744	
Autres	105 859	105 859	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 449	3 449	
<b>Total</b>	<b>125 802</b>	<b>124 052</b>	<b>1 750</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	4 249
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	80 000
<b>Total</b>	<b>84 249</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	663		144		519
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>663</b>		<b>144</b>		<b>519</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			144		
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 184 177 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 611	135 611		
Dettes fiscales et sociales	21 848	21 848		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 698	1 698		
Produits constatés d'avance	25 020	25 020		
<b>Total</b>	<b>184 177</b>	<b>184 177</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	38 544
CONGES A PAYER	4 513
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	309
ETAT AUTRES CH. A PAYER	416
<b>Total</b>	<b>43 782</b>



## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	3 449		
<b>Total</b>	<b>3 449</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	25 020		
<b>Total</b>	<b>25 020</b>		

**Notes sur le compte de résultat****Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	122 719		122 719
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	6 033		6 033
<b>TOTAL</b>	<b>128 753</b>		<b>128 753</b>

# COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Détail des comptes**

## Détail du bilan

### ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
20500000 - Concessions et droits similaires	310		310	310
28050000 - AMORT.CONC.BREVETS LOGIC.		310	-310	-310
	310	310		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
21830000 - Matériel de bureau	1 840		1 840	1 840
28183000 - AMORT.MAT.BUREAU & INFOR.		1 840	-1 840	-1 662
	1 840	1 840		178
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
27100000 - Titres immobilisés (droit propriété)	16		16	16
	16		16	16
Prêts				
Autres immobilisations financières				
27500000 - Dépôts et cautionnements	1 750		1 750	1 750
	1 750		1 750	1 750
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 915</b>	<b>2 150</b>	<b>1 766</b>	<b>1 943</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés				
41100000 - Clients	10 495		10 495	4 742
41810000 - CLIENTS FACTURES A ETABLIR	4 249		4 249	3 207
	14 744		14 744	7 949
Autres créances				
40100000 - Fournisseurs				6
44400000 - ETAT IMPOTS S/BENEFICES				5 143
44566100 - TVA DEDUCT.S/ACHATS	15 859		15 859	3 636
44567000 - CREDIT DE TVA	4 280		4 280	6 745

## Détail du bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
44580000 - Régularisation de TVA collectée	146		146	
44586000 - TVA S/FACT.NON PARVENUES	5 142		5 142	2 604
44870000 - ETAT PRODUITS A RECEVOIR	80 000		80 000	
46710000 - CHEQUES DEJEUNERS	432		432	144
	105 859		105 859	18 278
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
51200000 - BANQUE POPULAIRE OUEST	39 791		39 791	39 965
51220000 - CREDIT AGRICOLE EVENEMENTS	73 237		73 237	39 377
51230000 - CREDIT MUTUEL	17 398		17 398	62 196
51250000 - CREDIT AGRICOLE	61 990		61 990	47 076
51600000 - LIVRET BLEU	972		972	964
	193 388		193 388	189 577
Charges constatées d'avance (3)				
48600000 - CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	3 449		3 449	1 751
	3 449		3 449	1 751
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>317 440</b>		<b>317 440</b>	<b>217 555</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>321 355</b>	<b>2 150</b>	<b>319 205</b>	<b>219 498</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Détail du bilan

### PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
11000000 - Report à nouveau (solde créditeur)	130 196	122 059
	130 196	122 059
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>4 314</b>	<b>8 137</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>134 509</b>	<b>130 196</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
15300000 - Provisions pensions & obligat.simil	519	663
	519	663
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>519</b>	<b>663</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - Fournisseurs	97 067	21 824
40810000 - FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	38 544	19 374
	135 611	41 198
Dettes fiscales et sociales		
42750000 - OEUVRES SOCIALES		277
42800000 - PRIME A PAYER	500	
42820000 - CONGES A PAYER	4 513	3 529
43100000 - SECURITE SOCIALE	8 012	8 087
43710000 - CAISSE RETRAITE CADRES		1 836
43720000 - CAISSE RETRAITE SALARIES	2 234	
43790000 - MUTUELLE CHORUM	62	61
43800000 - CH SOC/ CONGES A PAYER	1 545	1 412
43860000 - ORG.SOC. CHARGES A PAYER	309	
44210000 - PRELEVEMENTS A LA SOURCE	781	
44571200 - TVA COLLECTEE 20%	1 836	790
44580100 - Régularisation de TVA déductible	933	

## Détail du bilan

	31/12/2019	31/12/2018
44587000 - TVA SUR FACTURE A ETABLIR	708	1 891
44860000 - ETAT AUTRES CH. A PAYER	416	1 121
	21 848	19 004
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>		
<b>Autres dettes</b>		
41100000 - Clients	358	
41980000 - CLIENTS AVOIRS A ETABLIR		98
46721000 - OPERATIONS CHQ CADEAUX 10	240	240
46723000 - OPERATIONS CHQ CADEAUX 30	1 100	1 100
	1 698	1 438
<b>Produits constatés d'avance (1)</b>		
48700000 - PRODUITS CONSTATES D AVANCE	25 020	27 000
	25 020	27 000
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>184 177</b>	<b>88 640</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>319 205</b>	<b>219 498</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		88 640
(1) Dont à moins d'un an (a)	184 177	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Détail du compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
70630000 - HALTE GARDERIE PARENTS		8 963	-8 963	-100,00
70640000 - DROITS INSCRIPTION SEDENTAI		33 383	-33 383	-100,00
70640100 - DROITS INSC+ METRES LIN.NON	51 618	50 360	1 258	2,50
70655000 - RESSOURCES COURSE GDC	1 000	2 301	-1 301	-56,54
70656000 - COMMERCANTS SAPIN NOEL	3 323	3 565	-242	-6,79
70658100 - COTIS. ADHERENTS	66 778	62 936	3 842	6,10
70880000 - Autres produits activités annexes	6 033	781	5 252	672,04
	128 753	162 290	-33 537	-20,67
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>128 753</b>	<b>162 290</b>	<b>-33 537</b>	<b>-20,67</b>
Dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
74002000 - SUBVENTION VILLE DE RENNES	99 071	91 271	7 800	8,55
74002110 - SUBV EXCEPT VILLE DE RENNE	1 980		1 980	
74002200 - SUBV.VILLE DE RENNES FETES	38 930	35 000	3 930	11,23
74002210 - SUBVENTION CAMPAGNE COM	22 000	24 000	-2 000	-8,33
74002211 - SUBVENTION VILLE TRAVELLING	900	650	250	38,46
74002212 - SUBVENTION VILLE COURSE GD	5 000	6 000	-1 000	-16,67
74002500 - SUBVENTION HALTE GARDERIE		15 000	-15 000	-100,00
74002600 - SUBVENTION BRADERIE	35 251	20 231	15 020	74,24
74002700 - SUBVENTION VILLE RUE VIVANT	5 000		5 000	
74002800 - SUBVENTION VILLE CAMPAGNE	80 000		80 000	
74002900 - SUBVENTION TRANSAT EN VILL	370		370	
74003000 - SUBVENTION BUDGET ETAT	80 000		80 000	
74030000 - SUBV CAF P.S.U		19 947	-19 947	-100,00
74030100 - SUB PSU MSA		2 151	-2 151	-100,00
	368 502	214 250	154 252	72,00
Autres produits				
75800000 - Produits divers gestion courante	4		4	NS
78153000 - REPRISE DOT S/ENG RETRAITE	144	6 996	-6 852	-97,94
78161000 - Repris.s/prov.dépréc.immob. incorp.		6 473	-6 473	-100,00
79100000 - Transfert de charges d'exploitation		107	-107	-100,00
79141500 - TRANSF CH SOCIALES HG		95	-95	-100,00
	148	13 670	-13 523	-98,92
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>497 402</b>	<b>390 210</b>	<b>107 192</b>	<b>27,47</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
60210500 - ACHATS NOURRITURES		558	-558	-100,00
60220510 - ACHATS COUCHES		784	-784	-100,00
60230500 - PRODUITS ENTRETIENS HALTE		344	-344	-100,00
		1 686	-1 686	-100,00



## Détail du compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes				
60400500 - ANSAMBLE REPAS HALTE GARD		2 520	-2 520	-100,00
60413000 - ANIMATION LA BRADERIE	65 443	81 700	-16 257	-19,90
60413500 - CAMPAGNE DE COM	31 815	34 287	-2 471	-7,21
60413600 - CAMPAGNE TRANSPORT	81 987		81 987	
60420000 - ANIMATION ASSEMBLEE GENER	1 853	1 066	786	73,75
60430200 - ANIMATION NOEL	55 670	52 487	3 183	6,06
60430500 - ANIMATION CAFE ECHANGE		153	-153	-100,00
60431000 - ANIMATION COURSE GARCONS	9 921	7 914	2 007	25,36
60431100 - COACHING COMMERCANT		2 100	-2 100	-100,00
60431400 - ANIMATION OPEN DE RENNES	125	2 848	-2 723	-95,61
60431500 - PAERTENARIAT TRAVELLING	839		839	
60431600 - DISTRIBUTION AFFICHES COUP	680		680	
60431800 - PARTENARIAT TRANSAT EN VILL	308		308	
60431900 - ANIMATION RUES VIVANTES	5 969		5 969	
60432100 - ANIMATION REVITALISATION (BU	80 002		80 002	
60470000 - ANIMATION CHARGES 2016	1 980		1 980	
60611100 - ELECTRICITE RUE ST GEORGES	1 580	1 129	451	39,97
60612200 - EAU RUE ST GEORGES	39	132	-92	-70,07
60630000 - Achats de petit équipement	215	1 377	-1 162	-84,39
60631500 - PETIT MATERIEL HALTE GARDE		127	-127	-100,00
60640000 - Achats fournitures administratives	784	2 248	-1 465	-65,14
60640300 - FOURNITURES ADMINISTRATIVE		333	-333	-100,00
61220000 - Redevances crédit-bail mobilier	1 298	1 298		
61320000 - Locations immobilières	10 704	10 009	695	6,94
61320500 - LOCATION HALTE GARDERIE		2 924	-2 924	-100,00
61350000 - Locations mobilières	495	600	-105	-17,50
61400000 - Charges locatives & copropriété	2 131	1 477	653	44,22
61420000 - CHARGES LOCATIVES HALTE GA	110	526	-416	-79,07
61520000 - Entretien immobilier		190	-190	-100,00
61520500 - ENTRT LOCAUX HALTE GARDERI		3 056	-3 056	-100,00
61600000 - Primes d'assurance	1 849	2 002	-154	-7,67
61600500 - ASSURANCE HALTE GARDERIE		73	-73	-100,00
61810000 - Documentation générale	49	342	-293	-85,67
61850000 - Frais de colloques, de séminaires	1 446	192	1 254	653,13
62260000 - Honoraires	5 524	5 546	-22	-0,40
62260100 - HONORAIRES SOCIAL	2 451	889	1 562	175,70
62260500 - HONORAIRES HALTE GARDERIE		1 031	-1 031	-100,00
62261000 - HONORAIRES JURIDIQUE	4 000	4 000		
62261500 - HONORAIRES JURIDIQUES HALT		1 450	-1 450	-100,00
62262000 - HONORAIRES COMMISARIAT	2 842	2 793	49	1,74
62270000 - Frais d'actes et contentieux	50		50	
62310000 - Annonces et insertions	11 398	11 412	-14	-0,12
62311000 - COMMUNICATION LIVRE BLANC	1 130		1 130	
62510000 - Voyages et déplacements	398	849	-451	-53,12
62511000 - MISSION BERCY	1 635		1 635	
62570000 - Réceptions	171	660	-489	-74,06
62600000 - Frais postaux	379	628	-249	-39,64
62600500 - FRAIS POSTAUX HALTE GARDER		19	-19	-100,00
62610500 - TELEPHONE HALTE GARDERIE		589	-589	-100,00
62670000 - ORANGE FIXE RUE ST GEORGE	1 529	1 469	60	4,07

## Détail du compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
62700000 - SERVICES BANCAIRES	597	269	328	122,24
62700500 - SERVICES BANCAIRES HG		363	-363	-100,00
62780000 - FRAIS CHEQUES DEJ	368	319	50	15,69
62810500 - COTISATIONS HG		54	-54	-100,00
	389 766	245 450	144 315	58,80
<b>Impôts, taxes et vers. assim.</b>				
63120000 - Taxe d'apprentissage	4	414	-410	-99,03
63130000 - Formation continue (Trésor)	420	340	80	23,66
63130500 - FORMATION CONTINUE HALTE G	217	360	-143	-39,72
63511000 - Contribut <sup>o</sup> économique territoriale	872	1 321	-449	-33,99
63511500 - CFE HG		700	-700	-100,00
	1 513	3 135	-1 622	-51,73
<b>Salaires et Traitements</b>				
64100000 - SALAIRES	65 343	49 514	15 829	31,97
64100100 - INDEMNITES NON SOUMISES		1 181	-1 181	-100,00
64100500 - SALAIRES HALTE GARDERIE		23 244	-23 244	-100,00
64110000 - Salaires appointements		2 074	-2 074	-100,00
64114000 - SALAIRES BRADERIE	8 359	10 874	-2 515	-23,13
64120000 - Congés payés	983	-356	1 339	-376,46
64120500 - CONGES PAYES HALTE GARDER		4 636	-4 636	-100,00
64130000 - Primes et gratifications	3 722		3 722	
64140000 - Indemnités et avantages divers	261	291	-30	-10,31
64140500 - INDTES ET AVTGS DIVERS HG		16	-16	-100,00
	78 669	91 476	-12 807	-14,00
<b>Charges sociales</b>				
64500000 - URSSAF	12 932	9 945	2 987	30,04
64510400 - CHARGES PAT BRADERIE	2 238	3 954	-1 716	-43,40
64510500 - URSSAF HALTE GARDERIE		4 011	-4 011	-100,00
64530500 - PREVOYANCE	390	404	-14	-3,48
64532000 - Cotisations retraites (salariés)	4 102	3 656	446	12,20
64532500 - COTIS.RETRAITE (SALARIES) HA		1 360	-1 360	-100,00
64540000 - Cotisations Pôle Emploi	3 174	2 623	550	20,97
64540500 - COTIS.ASSEDIC HALTE GARDERI		976	-976	-100,00
64541000 - MUTUELLE	341	360	-19	-5,26
64541500 - MUTUELLE HG		506	-506	-100,00
64550000 - CH SOC. S/CP	133	29	104	362,33
64550500 - CH SOC. S/CP HALTE GARDERIE		1 689	-1 689	-100,00
64580000 - Cotisations autres organism. socx	143		143	
64750000 - Médecine du travail et pharmacie	244	176	68	38,37
64750500 - MEDECINE DU TRAVAIL HG		655	-655	-100,00
64770000 - Tickets restaurants	2 740	2 100	640	30,48
64770500 - TICKETS RESTAURANTS HALTE		792	-792	-100,00
64900000 - Crédit d'impôt compétitivité entrep		-3 748	3 748	-100,00
64900500 - CICE HG		-1 395	1 395	-100,00
	26 437	28 094	-1 657	-5,90
<b>Amortissements et provisions</b>				
68111000 - Dot. amort. s/immobil. incorporel.		360	-360	-100,00
68112000 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	178		178	
68112500 - DOTATIONS AMORT INC HG		456	-456	-100,00
	178	816	-639	-78,24
<b>Autres charges</b>				
65400000 - Pertes s/créances irrécouvrables	730		730	

## Détail du compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
65800000 - Charges diverses gestion courante	81	44	37	83,67
	811	44	767	NS
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>497 373</b>	<b>370 702</b>	<b>126 672</b>	<b>34,17</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>29</b>	<b>19 508</b>	<b>-19 480</b>	<b>-99,85</b>
<b>Opérations en commun</b>				
<b>Produits financiers</b>				
76800000 - Autres produits financiers	7	7		0,84
	7	7		0,84
<b>Charges financières</b>				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>7</b>	<b>7</b>		<b>0,84</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>36</b>	<b>19 516</b>	<b>-19 480</b>	<b>-99,82</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
77500000 - Produits cessions éléments d'actif	1	2 455	-2 454	-99,96
77700000 - Quote-part des subventions virées		3 985	-3 985	-100,00
77800000 - Produits exceptionnels divers	4 277		4 277	
	4 278	6 441	-2 163	-33,58
<b>Charges exceptionnelles</b>				
67180000 - Autres charges except. de gestion		5 718	-5 718	-100,00
67500000 - Valeurs compt. éléments actif cédés		2 455	-2 455	-100,00
67500500 - VNC CESSION HG		9 646	-9 646	-100,00
		17 820	-17 820	-100,00
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>4 278</b>	<b>-11 379</b>	<b>15 657</b>	<b>-137,59</b>
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>4 314</b>	<b>8 137</b>	<b>-3 823</b>	<b>-46,98</b>

# COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Dossier de gestion**

## Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>MARGE COMMERCIALE</b>						
Production vendue	128 753	100,00	162 290	100,00	-33 537	-20,67
<b>PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE</b>	<b>128 753</b>	<b>100,00</b>	<b>162 290</b>	<b>100,00</b>	<b>-33 537</b>	<b>-20,67</b>
<b>PROD + VENTES DE MARCHANDISES</b>	<b>128 753</b>	<b>100,00</b>	<b>162 290</b>	<b>100,00</b>	<b>-33 537</b>	<b>-20,67</b>
Achats de matières premières et approv.			1 686	1,04	-1 686	-100,00
Sous-traitance directe	336 594	261,43	185 076	114,04	151 518	81,87
<b>MARGE BRUTE DE PRODUCTION</b>	<b>-207 841</b>	<b>-161,43</b>	<b>-24 472</b>	<b>-15,08</b>	<b>-183 369</b>	<b>749,31</b>
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>-207 841</b>	<b>-161,43</b>	<b>-24 472</b>	<b>-15,08</b>	<b>-183 369</b>	<b>749,31</b>
Autres achats et charges externes	53 172	41,30	60 374	37,20	-7 203	-11,93
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>-261 013</b>	<b>-202,72</b>	<b>-84 846</b>	<b>-52,28</b>	<b>-176 167</b>	<b>207,63</b>
Subventions d'exploitation	368 502	286,21	214 250	132,02	154 252	72,00
Impôts, taxes et verst assimilés	1 513	1,18	3 135	1,93	-1 622	-51,73
Charges de personnel	105 105	81,63	119 570	73,68	-14 464	-12,10
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>870</b>	<b>0,68</b>	<b>6 699</b>	<b>4,13</b>	<b>-5 829</b>	<b>-87,01</b>
Reprises s/ charges et Transferts	144	0,11	13 670	8,42	-13 526	-98,95
Autres produits	4				4	NS
Dot. amortissements et provisions	178	0,14	816	0,50	-639	-78,24
Autres charges	811	0,63	44	0,03	767	NS
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>29</b>	<b>0,02</b>	<b>19 508</b>	<b>12,02</b>	<b>-19 480</b>	<b>-99,85</b>
Produits financiers	7	0,01	7			0,84
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>36</b>	<b>0,03</b>	<b>19 516</b>	<b>12,03</b>	<b>-19 480</b>	<b>-99,82</b>
Produits exceptionnels	4 278	3,32	6 441	3,97	-2 163	-33,58
Charges exceptionnelles			17 820	10,98	-17 820	-100,00
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>4 278</b>	<b>3,32</b>	<b>-11 379</b>	<b>-7,01</b>	<b>15 657</b>	<b>-137,59</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>4 314</b>	<b>3,35</b>	<b>8 137</b>	<b>5,01</b>	<b>-3 823</b>	<b>-46,98</b>

## Soldes intermédiaires de gestion détaillés

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>MARGE COMMERCIALE</b>						
Production vendue						
70630000 - HALTE GARDERIE PARENTS			8 963	5,52	-8 963	-100,00
70640000 - DROITS INSCRIPTION SEDENTAI			33 383	20,57	-33 383	-100,00
70640100 - DROITS INSC+ METRES LIN.NON	51 618	40,09	50 360	31,03	1 258	2,50
70655000 - RESSOURCES COURSE GDC	1 000	0,78	2 301	1,42	-1 301	-56,54
70656000 - COMMERCANTS SAPIN NOEL	3 323	2,58	3 565	2,20	-242	-6,79
70658100 - COTIS. ADHERENTS	66 778	51,87	62 936	38,78	3 842	6,10
70880000 - Autres produits activités annexes	6 033	4,69	781	0,48	5 252	672,04
	128 753	100,00	162 290	100,00	-33 537	-20,67
<b>PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE</b>	<b>128 753</b>	<b>100,00</b>	<b>162 290</b>	<b>100,00</b>	<b>-33 537</b>	<b>-20,67</b>
<b>PROD + VENTES DE MARCHANDISES</b>	<b>128 753</b>	<b>100,00</b>	<b>162 290</b>	<b>100,00</b>	<b>-33 537</b>	<b>-20,67</b>
Achats de matières premières et approv.						
60210500 - ACHATS NOURRITURES			558	0,34	-558	-100,00
60220510 - ACHATS COUCHES			784	0,48	-784	-100,00
60230500 - PRODUITS ENTRETIENS HALTE			344	0,21	-344	-100,00
			1 686	1,04	-1 686	-100,00
Sous-traitance directe						
60400500 - ANSAMBLE REPAS HALTE GARD			2 520	1,55	-2 520	-100,00
60413000 - ANIMATION LA BRADERIE	65 443	50,83	81 700	50,34	-16 257	-19,90
60413500 - CAMPAGNE DE COM	31 815	24,71	34 287	21,13	-2 471	-7,21
60413600 - CAMPAGNE TRANSPORT	81 987	63,68			81 987	
60420000 - ANIMATION ASSEMBLEE GENER	1 853	1,44	1 066	0,66	786	73,75
60430200 - ANIMATION NOEL	55 670	43,24	52 487	32,34	3 183	6,06
60430500 - ANIMATION CAFE ECHANGE			153	0,09	-153	-100,00
60431000 - ANIMATION COURSE GARCONS	9 921	7,71	7 914	4,88	2 007	25,36
60431100 - COACHING COMMERCANT			2 100	1,29	-2 100	-100,00
60431400 - ANIMATION OPEN DE RENNES	125	0,10	2 848	1,76	-2 723	-95,61
60431500 - PAERTENARIAT TRAVELLING	839	0,65			839	
60431600 - DISTRIBUTION AFFICHES COUP	680	0,53			680	
60431800 - PARTENARIAT TRANSAT EN VILL	308	0,24			308	
60431900 - ANIMATION RUES VIVANTES	5 969	4,64			5 969	
60432100 - ANIMATION REVITALISATION (BU	80 002	62,14			80 002	
60470000 - ANIMATION CHARGES 2016	1 980	1,54			1 980	
	336 594	261,43	185 076	114,04	151 518	81,87
<b>MARGE BRUTE DE PRODUCTION</b>	<b>-207 841</b>	<b>-161,43</b>	<b>-24 472</b>	<b>-15,08</b>	<b>-183 369</b>	<b>749,31</b>
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>-207 841</b>	<b>-161,43</b>	<b>-24 472</b>	<b>-15,08</b>	<b>-183 369</b>	<b>749,31</b>
Autres achats et charges externes						
60611100 - ELECTRICITE RUE ST GEORGES	1 580	1,23	1 129	0,70	451	39,97
60612200 - EAU RUE ST GEORGES	39	0,03	132	0,08	-92	-70,07
60630000 - Achats de petit équipement	215	0,17	1 377	0,85	-1 162	-84,39
60631500 - PETIT MATERIEL HALTE GARDE			127	0,08	-127	-100,00
60640000 - Achats fournitures administratives	784	0,61	2 248	1,39	-1 465	-65,14
60640300 - FOURNITURES ADMINISTRATIVE			333	0,20	-333	-100,00
61220000 - Redevances crédit-bail mobilier	1 298	1,01	1 298	0,80		
61320000 - Locations immobilières	10 704	8,31	10 009	6,17	695	6,94

## Soldes intermédiaires de gestion détaillés

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
61320500 - LOCATION HALTE GARDERIE			2 924	1,80	-2 924	-100,00
61350000 - Locations mobilières	495	0,38	600	0,37	-105	-17,50
61400000 - Charges locatives & copropriété	2 131	1,65	1 477	0,91	653	44,22
61420000 - CHARGES LOCATIVES HALTE GA	110	0,09	526	0,32	-416	-79,07
61520000 - Entretien immobilier			190	0,12	-190	-100,00
61520500 - ENTRT LOCAUX HALTE GARDERI			3 056	1,88	-3 056	-100,00
61600000 - Primes d'assurance	1 849	1,44	2 002	1,23	-154	-7,67
61600500 - ASSURANCE HALTE GARDERIE			73	0,04	-73	-100,00
61810000 - Documentation générale	49	0,04	342	0,21	-293	-85,67
61850000 - Frais de colloques, de séminaires	1 446	1,12	192	0,12	1 254	653,13
62260000 - Honoraires	5 524	4,29	5 546	3,42	-22	-0,40
62260100 - HONORAIRES SOCIAL	2 451	1,90	889	0,55	1 562	175,70
62260500 - HONORAIRES HALTE GARDERIE			1 031	0,64	-1 031	-100,00
62261000 - HONORAIRES JURIDIQUE	4 000	3,11	4 000	2,46		
62261500 - HONORAIRES JURIDIQUES HALT			1 450	0,89	-1 450	-100,00
62262000 - HONORAIRES COMMISARIAT	2 842	2,21	2 793	1,72	49	1,74
62270000 - Frais d'actes et contentieux	50	0,04			50	
62310000 - Annonces et insertions	11 398	8,85	11 412	7,03	-14	-0,12
62311000 - COMMUNICATION LIVRE BLANC	1 130	0,88			1 130	
62510000 - Voyages et déplacements	398	0,31	849	0,52	-451	-53,12
62511000 - MISSION BERCY	1 635	1,27			1 635	
62570000 - Réceptions	171	0,13	660	0,41	-489	-74,06
62600000 - Frais postaux	379	0,29	628	0,39	-249	-39,64
62600500 - FRAIS POSTAUX HALTE GARDER			19	0,01	-19	-100,00
62610500 - TELEPHONE HALTE GARDERIE			589	0,36	-589	-100,00
62670000 - ORANGE FIXE RUE ST GEORGE	1 529	1,19	1 469	0,91	60	4,07
62700000 - SERVICES BANCAIRES	597	0,46	269	0,17	328	122,24
62700500 - SERVICES BANCAIRES HG			363	0,22	-363	-100,00
62780000 - FRAIS CHEQUES DEJ	368	0,29	319	0,20	50	15,69
62810500 - COTISATIONS HG			54	0,03	-54	-100,00
	53 172	41,30	60 374	37,20	-7 203	-11,93
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>-261 013</b>	<b>-202,72</b>	<b>-84 846</b>	<b>-52,28</b>	<b>-176 167</b>	<b>207,63</b>
Subventions d'exploitation						
74002000 - SUBVENTION VILLE DE RENNES	99 071	76,95	91 271	56,24	7 800	8,55
74002110 - SUBV EXCEPT VILLE DE RENNE	1 980	1,54			1 980	
74002200 - SUBV.VILLE DE RENNES FETES	38 930	30,24	35 000	21,57	3 930	11,23
74002210 - SUBVENTION CAMPAGNE COM	22 000	17,09	24 000	14,79	-2 000	-8,33
74002211 - SUBVENTION VILLE TRAVELLING	900	0,70	650	0,40	250	38,46
74002212 - SUBVENTION VILLE COURSE GD	5 000	3,88	6 000	3,70	-1 000	-16,67
74002500 - SUBVENTION HALTE GARDERIE			15 000	9,24	-15 000	-100,00
74002600 - SUBVENTION BRADERIE	35 251	27,38	20 231	12,47	15 020	74,24
74002700 - SUBVENTION VILLE RUE VIVANT	5 000	3,88			5 000	
74002800 - SUBVENTION VILLE CAMPAGNE	80 000	62,13			80 000	
74002900 - SUBVENTION TRANSAT EN VILL	370	0,29			370	
74003000 - SUBVENTION BUDGET ETAT	80 000	62,13			80 000	
74030000 - SUBV CAF P.S.U			19 947	12,29	-19 947	-100,00
74030100 - SUB PSU MSA			2 151	1,33	-2 151	-100,00
	368 502	286,21	214 250	132,02	154 252	72,00
Impôts, taxes et verst assimilés						
63120000 - Taxe d'apprentissage	4		414	0,26	-410	-99,03

## Soldes intermédiaires de gestion détaillés

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
63130000 - Formation continue (Trésor)	420	0,33	340	0,21	80	23,66
63130500 - FORMATION CONTINUE HALTE G	217	0,17	360	0,22	-143	-39,72
63511000 - Contribut° économique territoriale	872	0,68	1 321	0,81	-449	-33,99
63511500 - CFE HG			700	0,43	-700	-100,00
	1 513	1,18	3 135	1,93	-1 622	-51,73
<b>Charges de personnel</b>						
64100000 - SALAIRES	65 343	50,75	49 514	30,51	15 829	31,97
64100100 - INDEMNITES NON SOUMISES			1 181	0,73	-1 181	-100,00
64100500 - SALAIRES HALTE GARDERIE			23 244	14,32	-23 244	-100,00
64110000 - Salaires appointements			2 074	1,28	-2 074	-100,00
64114000 - SALAIRES BRADERIE	8 359	6,49	10 874	6,70	-2 515	-23,13
64120000 - Congés payés	983	0,76	-356	-0,22	1 339	-376,46
64120500 - CONGES PAYES HALTE GARDER			4 636	2,86	-4 636	-100,00
64130000 - Primes et gratifications	3 722	2,89			3 722	
64140000 - Indemnités et avantages divers	261	0,20	291	0,18	-30	-10,31
64140500 - INDTES ET AVTGS DIVERS HG			16	0,01	-16	-100,00
64500000 - URSSAF	12 932	10,04	9 945	6,13	2 987	30,04
64510400 - CHARGES PAT BRADERIE	2 238	1,74	3 954	2,44	-1 716	-43,40
64510500 - URSSAF HALTE GARDERIE			4 011	2,47	-4 011	-100,00
64530500 - PREVOYANCE	390	0,30	404	0,25	-14	-3,48
64532000 - Cotisations retraites (salariés)	4 102	3,19	3 656	2,25	446	12,20
64532500 - COTIS.RETRAITE (SALARIES) HA			1 360	0,84	-1 360	-100,00
64540000 - Cotisations Pôle Emploi	3 174	2,46	2 623	1,62	550	20,97
64540500 - COTIS.ASSEDIC HATE GARDERI			976	0,60	-976	-100,00
64541000 - MUTUELLE	341	0,27	360	0,22	-19	-5,26
64541500 - MUTUELLE HG			506	0,31	-506	-100,00
64550000 - CH SOC. S/CP	133	0,10	29	0,02	104	362,33
64550500 - CH SOC. S/CP HALTE GARDERIE			1 689	1,04	-1 689	-100,00
64580000 - Cotisations autres organism. socx	143	0,11			143	
64750000 - Médecine du travail et pharmacie	244	0,19	176	0,11	68	38,37
64750500 - MEDECINE DU TRAVAIL HG			655	0,40	-655	-100,00
64770000 - Tickets restaurants	2 740	2,13	2 100	1,29	640	30,48
64770500 - TICKETS RESTAURANTS HALTE			792	0,49	-792	-100,00
64900000 - Crédit d'impôt compétitivité entrep			-3 748	-2,31	3 748	-100,00
64900500 - CICE HG			-1 395	-0,86	1 395	-100,00
	105 105	81,63	119 570	73,68	-14 464	-12,10
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>870</b>	<b>0,68</b>	<b>6 699</b>	<b>4,13</b>	<b>-5 829</b>	<b>-87,01</b>
<b>Reprises s/ charges et Transferts</b>						
78153000 - REPRISE DOT S/ENG RETRAITE	144	0,11	6 996	4,31	-6 852	-97,94
78161000 - Repris.s/prov.dépréc.immob. incorp.			6 473	3,99	-6 473	-100,00
79100000 - Transfert de charges d'exploitation			107	0,07	-107	-100,00
79141500 - TRANSF CH SOCIALES HG			95	0,06	-95	-100,00
	144	0,11	13 670	8,42	-13 526	-98,95
<b>Autres produits</b>						
75800000 - Produits divers gestion courante	4				4	NS
	4				4	NS
<b>Dot. amortissements et provisions</b>						
68111000 - Dot. amort. s/immobil. incorporel.			360	0,22	-360	-100,00
68112000 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	178	0,14			178	
68112500 - DOTATIONS AMORT INC HG			456	0,28	-456	-100,00



## Soldes intermédiaires de gestion détaillés

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Autres charges	178	0,14	816	0,50	-639	-78,24
65400000 - Pertes s/créances irrécouvrables	730	0,57			730	
65800000 - Charges diverses gestion courante	81	0,06	44	0,03	37	83,67
	811	0,63	44	0,03	767	NS
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>29</b>	<b>0,02</b>	<b>19 508</b>	<b>12,02</b>	<b>-19 480</b>	<b>-99,85</b>
Produits financiers						
76800000 - Autres produits financiers	7	0,01	7			0,84
	7	0,01	7			0,84
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>36</b>	<b>0,03</b>	<b>19 516</b>	<b>12,03</b>	<b>-19 480</b>	<b>-99,82</b>
Produits exceptionnels						
77500000 - Produits cessions éléments d'actif	1		2 455	1,51	-2 454	-99,96
77700000 - Quote-part des subventions virées			3 985	2,46	-3 985	-100,00
77800000 - Produits exceptionnels divers	4 277	3,32			4 277	
	4 278	3,32	6 441	3,97	-2 163	-33,58
Charges exceptionnelles						
67180000 - Autres charges except. de gestion			5 718	3,52	-5 718	-100,00
67500000 - Valeurs compt. éléments actif cédés			2 455	1,51	-2 455	-100,00
67500500 - VNC CESSION HG			9 646	5,94	-9 646	-100,00
			17 820	10,98	-17 820	-100,00
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>4 278</b>	<b>3,32</b>	<b>-11 379</b>	<b>-7,01</b>	<b>15 657</b>	<b>-137,59</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>4 314</b>	<b>3,35</b>	<b>8 137</b>	<b>5,01</b>	<b>-3 823</b>	<b>-46,98</b>

## Tableaux de Gestion

# COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Liasse fiscale**

## 2065 - Impôt sur les sociétés

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				N° 2065-SD 2019	
Exercice ouvert le	01/01/2019	et clos le	31/12/2019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>					
Désignation de la société:			Adresse du siège social :		
ASSOCIATION CARRE RENNAIS			4 RUE CHATEAU-RENAULT BP 30137 35101 RENNES CEDEX 3		
SIRET 4 1 2 8 7 9 1 0 8 0 0 0 7 1			35101 RENNES CEDEX 3		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
4 RUE CHATEAURNAL BP 30137 35101 RENNES CEDEX 3					
<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
<b>B ACTIVITE</b>					
Activités exercées autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire				Si vous avez changé d'activité, cocher la case	
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b> (cf. notice de la déclaration n°2065)					
<b>1 Résultat fiscal</b>		Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31 %	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit	0
		Bénéfice imposable à 15 %	0		
<b>2 Plus-values</b>					
PV à long terme imposables à 15 %			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %		
PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées art. 238quindecies	
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs art. 44 terdecies	Zone de Restructuration de la défense,
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> Dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/> Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>					
<b>D IMPUTATIONS</b> (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf. notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
<b>F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4</b>					
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case <input type="checkbox"/>					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case <input type="checkbox"/> dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
<b>G COMPTABILITE INFORMATISEE</b>					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité					
Viseur conventionné <input type="checkbox"/> Visa : CGA <input type="checkbox"/>					
Nom, adresse, téléphone, Télécopie					
- du comptable : SAS CAPEOS CONSEILS 29 RUE DE LORIENT 35000 RENNES Tél : 02.99.54.74.44					
- du conseil : Tél :					
- du CGA ou du viseur conventionné : Tél :					
- N° d'agrément :					

Cegid Group



## 2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Exercice N clos le, 31/12/2019			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Désignation de l'entreprise ASSOCIATION CARRE RENNAIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 4 RUE CHATEAURNAULT 35101 RENNES CEDEX 3		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 1 2 8 7 9 1 0 8 0 0 0 7 1		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, 31/12/2019			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC	
		Frais de développement * CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	310	AG	310
		Fonds commercial (1) AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO	
		Constructions AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	1 839	AU	1 839
		Immobilisations en cours AV		AW	
		Avances et acomptes AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
		Autres participations CU		CV	
		Créances rattachées à des participations BB		BC	
		Autres titres immobilisés BD	15	BE	15
		Prêts BF		BG	
	Autres immobilisations financières* BH	1 750	BI	1 750	
	<b>TOTAL (II)</b> BJ		3 915	BK	2 149
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
		En cours de production de biens BN		BO	
		En cours de production de services BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR		BS	
		Marchandises BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	14 743	BY	14 743
		Autres créances (3) BZ	105 859	CA	105 859
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	193 387	CG	193 387	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	3 449	CI	3 449	
	<b>TOTAL (III)</b> CJ	317 439	CK	317 439	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b> CO		321 355	IA	2 149	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :	

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## 2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION CARRE RENNAIS		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG		
	Report à nouveau	DH	130 195	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	4 313	
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	134 509	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	519	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	519	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	135 611	
	Dettes fiscales et sociales	DY	21 847	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	1 697		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	25 020	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	184 176	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	319 205	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	184 176		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## 2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	128 752	FH	FI	128 752
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	FJ	128 752	FK	FL	128 752
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	368 501	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	144	
	Autres produits (1) (11)			FQ	3	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	497 402
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	389 765	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	1 513	
	Salaires et traitements*			FY	78 668	
	Charges sociales (10)			FZ	26 436	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	177	
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)			GE	811	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	497 373	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	28	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	7	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	7	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	7	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	36	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Cegid Group



## 2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION CARRE RENNAIS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	4 277	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	4 277	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	4 277
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	501 687
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	497 373
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	4 313
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	1 297
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
	obligatoires		A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Produits des cessions d'éléments d'actif			1	
	Autres produits			4 276	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2054 - Immobilisations

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION CARRE RENNAIS		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations				
			1	2	3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	L9	KJ	KK		
		Sur sol d'autrui	M1	KM	KN		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP	KQ		
		Dont Composants	M3	KS	KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KV	KW		
		Matériel de transport*		KY	KZ		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC		
		Emballages récupérables et divers *		LE	LF		
	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ		
	Avances et acomptes		LK	LL	LM		
	TOTAL III		LN	LO	LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T	
Autres participations			8U	8V	8W		
Autres titres immobilisés			1P	1R	1S		
Prêts et autres immobilisations financières			1T	1U	1V		
TOTAL IV			LQ	LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0G	0H	0J			
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			3	4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	C0	D0	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS	MG	MH	MI	
		Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU	MM	MN	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX	
		Immobilisations corporelles en cours		MY	NA	NB	
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF	
	TOTAL III		IY	NG	NH	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	0U	M7	0W
		Autres participations		IO	0X	0Y	0Z
Autres titres immobilisés			II	2B	2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	2G	
TOTAL IV			I3	NJ	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	0K	0L	0M		

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## 2054 Bis - Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES2019  
DGFIP N° 2054 bisFormulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CARRE RENNAIS

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B  
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	—
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## 2055 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION CARRE RENNAIS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *					
<b>CADRE A</b>							
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY	EL	EM	EN		
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE 310	PF	PG	PH 310		
Terrains		PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG		
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 1 662	QM 177	QN	QO 1 839		
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT		
	<b>TOTAL III</b>	QU 1 662	QV 177	QW	QX 1 839		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN 1 972	ØP 177	ØQ	ØR 2 149		
<b>CADRE B</b>							
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>	NL			NM			NO
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ
<b>CADRE C</b>							
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations				SP	SR		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

## 2056 - Provisions inscrites au bilan

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION CARRE RENNAIS</u>						Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
<b>TOTAL I</b>		3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	663	4Y	144	5A	519
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y		
<b>TOTAL II</b>		5Z	663	TV	144	TX	519
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		02	03	04	05		
		9U	9V	9W	9X		
		06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
<b>TOTAL III</b>		7B	TY	TZ	UA		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		7C	663	UB	144	UD	519
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	144		
		- financières	UG	UH			
		- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.  
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## 2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

DGFIP N° 2057 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	1 750	UV		UW	1 750				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	14 743		14 743						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constatée* UO )	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	25 427		25 427					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	80 000		80 000					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	432		432						
	Charges constatées d'avance	VS	3 449		3 449						
<b>TOTAUX</b>		VT	125 802	VU	124 052	VV	1 750				
RENVIS	(1) Montant des	VD									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	135 611		135 611						
Personnel et comptes rattachés		8C	5 012		5 012						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	12 161		12 161						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 476		3 476						
	Obligations cautionnées	VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 196		1 196						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 697		1 697						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L	25 020		25 020						
<b>TOTAUX</b>		VY	184 176	VZ	184 176						
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032											

Cegid Group

## 2058A - Détermination du résultat fiscal

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2019

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CARRE RENNAIS		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N. clos le : 31/12/2019		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	4 313	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		I8		
		- imposées au taux de 0 %		ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme		WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-5 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MB		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
				<b>TOTAL I</b>	WR	4 313
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV		
		- imposées au taux de 0 %		WH		
		- imposées au taux de 19 %		WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs		XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	XA	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						
Majoration d'amortissement*						
Mesures d'incitation	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	0V	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	XG	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>				<b>TOTAL II</b>	XH	1 44
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	4 169	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		XJ		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL	4 169	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		

Cesid Group

## 2058B - Déficits, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER  
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION CARRE RENNAIS		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	118 713	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	4 169	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	114 543	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	114 543	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis AL 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice	ZT	4 513	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis AL 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
REPRISE INDEMNITE FIN CARRIERE	8X		8Y 144
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO 144
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

## CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



## 2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION CARRE RENNAIS		Néant <input type="checkbox"/> *						
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	122 059	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale - Autres réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	8 136		Dividendes		ZE	
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions	ZF		
	TOTAL I	0F	130 195		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	130 195	
					TOTAL II	ZH	130 195	
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>								Exercice N :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier				YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus				YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance				YT	336 593		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	13 329		XQ	13 439		
	— Personnel extérieur à l'entreprise				YU			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	14 866		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	24 865		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	389 765		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	872		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	641		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	1 513		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée				YY	25 404		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	63 364		
DIVERS	— Montant brut des salaires *				0B	76 758		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%		
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG			
— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies				RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

## 2059A - Détermination des plus ou moins values

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CARRE RENNAIS						Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE</b>							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*</b>				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

## 2059E - Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS  
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CARRE RENNAIS		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019		Durée en nombre de mois 12	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel	YP	3	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1		OX	
<b>II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2		OM	
<b>III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3		OJ	
<b>IV Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	
		OG	
<b>V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation	HR	HR	

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2059F - Composition du capital social

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)  
N° de dépôt

Néant \*

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019 N° SIRET 4 1 2 8 7 9 1 0 8 0 0 0 7 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION CARRE RENNAIS

ADRESSE (voie) 4 RUE CHATEAURNAULT

CODE POSTAL 35101 VILLE RENNES CEDEX 3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## 2069-RCI - Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE  
Au titre de l'année N

2069RCI

ASSOCIATION CARRE RENNAIS  
412879108 IS1

<b>Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case</b>		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	X
	PME au sens communautaire	X

## I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

## Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

## II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

## PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

## III - CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

**Taux réduit d'impôt sur les sociétés,répartition du capital**

**TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS  
RÉPARTITION DU CAPITAL**

LTENG219B4

( art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

PAGE 1/2

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

	ASSOCIATION CARRE RENNAIS 4 RUE CHATEAURNAULT BP 30137 35101 RENNES CEDEX 3
Numéro SIRET du principal établissement	41287910800071
Code APE	9499Z

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie	4 RUE CHATEAU-RENAULT
Complément	BP 30137
Lieu-dit / hameau	
Code postal / Ville	35101 RENNES CEDEX 3
Pays	FRANCE

**PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)

## Taux réduit d'impôt sur les sociétés, répartition du capital

ASSOCIATION CARRE RENNAIS

### TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS RÉPARTITION DU CAPITAL

( art 219 I b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

LTENG219B4

PAGE 2/2

#### PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT , SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a)	(b)
Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	% de participation

#### MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

Cegid Group



**FIDUCIAL**

AUDIT

AGENCE DE RENNES

40, rue du Bignon  
Forum de la Rocade  
B.P. 91467  
35514 CESSON-SÉVIGNÉ CEDEX  
Tél. 02 99 26 02 50  
Fax 02 99 26 86 38

**ASSOCIATION DES COMMERCANTS  
ET ARTISANS REUNIS  
« LE CARRE RENNAIS »**

**4 RUE CHATEAURENAULT – BP 30137  
35000 – RENNES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

**SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE NATIONALE DE RÉVISION COMPTABLE**

Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre - N° TVA FR 39 334 301 488  
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris - Île-de-France et Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles  
Siège social : Paris La Défense - 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex - Site : [www.fiducial.fr](http://www.fiducial.fr)





**ASSOCIATION DES COMMERÇANTS  
ET ARTISANS REUNIS  
«LE CARRE RENNAIS »  
Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2019**

Mesdames, Messieurs,

**I. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LE CARRÉ RENNAIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**II. Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

### **V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

FAIT A CESSON SEVIGNE LE 6 OCTOBRE 2020

**SA FIDAUDIT**  
**FIDUCIAL AUDIT**  
Société de commissaires aux Comptes



**Laurence PLASSART**  
**Commissaire aux comptes**



## Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	310	310		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 840	1 840		178
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	16		16	16
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 750		1 750	1 750
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 915</b>	<b>2 150</b>	<b>1 766</b>	<b>1 943</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	14 744		14 744	7 949
Autres créances	105 859		105 859	18 278
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	193 388		193 388	189 577
Charges constatées d'avance (3)	3 449		3 449	1 751
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>317 440</b>		<b>317 440</b>	<b>217 555</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>321 355</b>	<b>2 150</b>	<b>319 205</b>	<b>219 498</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan

	31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	130 196	122 059
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>4 314</b>	<b>8 137</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>134 509</b>	<b>130 196</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	519	663
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>519</b>	<b>663</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 611	41 198
Dettes fiscales et sociales	21 848	19 004
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 698	1 438
Produits constatés d'avance (1)	25 020	27 000
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>184 177</b>	<b>88 640</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>319 205</b>	<b>219 498</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		88 640
(1) Dont à moins d'un an (a)	184 177	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



## Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	128 753	162 290	-33 537	-20,67
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>128 753</b>	<b>162 290</b>	<b>-33 537</b>	<b>-20,67</b>
Dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	368 502	214 250	154 252	72,00
Autres produits	148	13 670	-13 523	-98,92
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>497 402</b>	<b>390 210</b>	<b>107 192</b>	<b>27,47</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.		1 686	-1 686	-100,00
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	389 766	245 450	144 315	58,80
Impôts, taxes et vers. assim.	1 513	3 135	-1 622	-51,73
Salaires et Traitements	78 669	91 476	-12 807	-14,00
Charges sociales	26 437	28 094	-1 657	-5,90
Amortissements et provisions	178	816	-639	-78,24
Autres charges	811	44	767	NS
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>497 373</b>	<b>370 702</b>	<b>126 672</b>	<b>34,17</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>29</b>	<b>19 508</b>	<b>-19 480</b>	<b>-99,85</b>
Opérations en commun				
Produits financiers	7	7		0,84
Charges financières				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>7</b>	<b>7</b>		<b>0,84</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>36</b>	<b>19 516</b>	<b>-19 480</b>	<b>-99,82</b>
Produits exceptionnels	4 278	6 441	-2 163	-33,58
Charges exceptionnelles		17 820	-17 820	-100,00
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>4 278</b>	<b>-11 379</b>	<b>15 657</b>	<b>-137,59</b>
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>4 314</b>	<b>8 137</b>	<b>-3 823</b>	<b>-46,98</b>

# **COMPTES ANNUELS**

**2019**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Annexes**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS CARRE RENNAIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 319 205 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 314 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/02/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Concessions, logiciels et brevets :

1 AN

\* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

\* Matériel informatique : 3 ans

\* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### **Créances**

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Provisions**

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### **Frais d'émission des emprunts**

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### **Produits et charges exceptionnels**

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	310			310
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>310</b>			<b>310</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 840			1 840
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 840</b>			<b>1 840</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	16			16
- Prêts et autres immobilisations financières	1 750			1 750
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 766</b>			<b>1 766</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 915</b>			<b>3 915</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	310			310
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>310</b>			<b>310</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 662	178		1 840
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 662</b>	<b>178</b>		<b>1 840</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 972</b>	<b>178</b>		<b>2 150</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 125 802 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 750		1 750
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 744	14 744	
Autres	105 859	105 859	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 449	3 449	
<b>Total</b>	<b>125 802</b>	<b>124 052</b>	<b>1 750</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	4 249
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	80 000
<b>Total</b>	<b>84 249</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	663		144		519
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>663</b>		<b>144</b>		<b>519</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			144		
Financières					
Exceptionnelles					



## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 184 177 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 611	135 611		
Dettes fiscales et sociales	21 848	21 848		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 698	1 698		
Produits constatés d'avance	25 020	25 020		
<b>Total</b>	<b>184 177</b>	<b>184 177</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	38 544
CONGES A PAYER	4 513
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	309
ETAT AUTRES CH. A PAYER	416
<b>Total</b>	<b>43 782</b>

## Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	3 449		
<b>Total</b>	<b>3 449</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	25 020		
<b>Total</b>	<b>25 020</b>		

**Notes sur le compte de résultat****Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	122 719		122 719
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	6 033		6 033
<b>TOTAL</b>	<b>128 753</b>		<b>128 753</b>



# FIDUCIAL

AUDIT

AGENCE DE RENNES  
40, rue du Bignon  
Forum de la Rocade  
B.P. 91467  
35514 CESSON-SÉVIGNÉ CEDEX  
Tél. 02 99 26 02 50  
Fax 02 99 26 86 38

## ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS REUNIS « LE CARRE RENNAIS »

4 RUE CHATEAURENAULT – BP 30137  
35000 – RENNES

### RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2019

#### **SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE NATIONALE DE RÉVISION COMPTABLE**

Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre - N° TVA FR 39 334 301 488  
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris - Île-de-France et Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles  
Siège social : Paris La Défense - 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex - Site : [www.fiducial.fr](http://www.fiducial.fr)

**ASSOCIATION DES COMMERCANTS  
ET ARTISANS REUNIS  
«LE CARRE RENNAIS »  
Rapport spécial sur les conventions  
Exercice clos le 31 décembre 2019**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

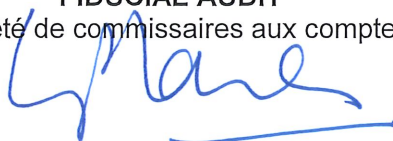
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

FAIT A CESSON SEVIGNE LE 6 OCTOBRE 2020

**SA FIDAUDIT  
FIDUCIAL AUDIT**  
Société de commissaires aux comptes



**Laurence PLASSART**  
Commissaire aux comptes